AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Pierre V. Ruis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65 348—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Pierre V. Ruis, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Robert Legier, avocat.
4 fév—4 8 13

Succession de Mme Caroline Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65.555—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Wilhelmina H. Beardette, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Richard H Browne, avocat.
4 fév—4 8 13

Succession de Jno. E. G. Pitkin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66,841—Division E—Attendu que Walde M. Pitkin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jno. E. G. Pitkin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. P. M. Milner, avocat.
31 janv—31—fév 4 9

Succession de Edgar Hincks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,842—Division C—Attendu que Sam Henderson, Jr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edgar Hincks, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. P. M. Milner, avocat.
31jan—31—fév 4 9

Succession de Mme V. H. Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66,155—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent exister) pour lesquelles le compte final présenté par M. Barjeiary, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Hermann Michel, avocat.
31 janv—31—fév 4 9

Succession de Thomas Laidlaw Raymond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,368—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Clara Compton Raymond, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. James J. McLaughlin, avocat.
31 janv—31—fév 4 9

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN LIQUIDATION.

Cottage Double.

1019-1021 rue Conti. Trois beaux lots à bâtir, rue Chestnut, près de l'avenue Peters.

MARDI, LE 18 FÉVRIER 1902.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—MARDI, le 18 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 65,159, dans l'affaire de Darmenteé et Dissoullies en liquidation, à l'encheère publique, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, St Louis, N. Remparts et Bourgogne, lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 190 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage connu comme les Nos 1019 et 1021 rue Conti.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Camp, Léontine et l'avenue Peters, désignés par les Nos 12 13 et 14.

Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 117 pieds 11 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 et 14 sont contigus au lot No 12, et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 117 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, l'acquéreur devant assumer, en plus de son enchère, les taxes de l'année 1902 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du revenu.
22 jan—16 19 26 — fév 2 9 16 18

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 2801 et 2803 rue Onzaga, à l'encoignure de la rue Dupré.

Succession de Bernard Laran.

No 66,683—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Common—MARDI, le 25 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Bernard Laran, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, Dupré et Dubadie, Chemin de Gentilly, la rue Clay, désigné comme lot No 22 formant l'encoignure de la rue Onzaga et Dupré et mesurant le tout plus ou moins, trente quatre pieds six pouces de face à la rue Onzaga par cent pieds de profondeur et de face à la rue Dupré. Les améliorations consistent en un joli cottage double bien subdivisé, toujours loué, dans un voisinage s'améliorant et portant les numéros municipaux 2801 et 2803 rue Onzaga, à l'encoignure de la rue Dupré.

Conditions—Comptant.—Actes de vente et les timbres du revenu des Etats-Unis, aux frais du locataire, pardevant Gustave G. Le Gardeur, Jr, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1901. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé au moment de l'adjudication.

John G. Robin, avocat.
22 janv—26—fév 2 9 16 23 25

VENTE A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Résidences

—ET DE—

Propriétés Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans les Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques

1326 rue St André

Les deux résidences simples, neuves et modernes,

Nos 1922 et 1926 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages,

1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages,

2024 rue Colisée.

La résidence double à deux étages en briques,

1120 et 1122 rue St. André

La jolie résidence simple en bois,

1938 rue St André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages.

1235 et 1237 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—

LOTS DE TERRE

FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER,

Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques,

430-436 rue Natchez,

Le magasin en briques à quatre étages,

400 rue Magasins.

La bâtisse en briques à quatre étages,

320 rue du Camp.

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET ALS.

No 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 25 FEVRIER 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de trois ordres de Cour, signés le 17 janvier 1902, ensemble avec un jugement de partage signé le 7 janvier 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, Division C, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme la quatrième partie ou portion d'un certain ilet de terre situé dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Joséphine, Chestnut, St André et Colisée; ledit ilet est désigné par le No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé en l'étude de Carlisle Pollock, autrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Colisée, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1226 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant vestibules, à peu près 6 chambres, chambre à bain, verandas sur le devant, galeries sur les coté et dans le fond, office, boudoir, etc., citernes, hangar, écuries dans la cour, magnifique pelouse et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C formant l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie Prytanée et Colisée, désigné comme lot No 1 et faisant partie du lot 50 sur un plan original de Jos. Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 119 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de côté, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites deuxièmement et troisièmement décrites propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages presque neuves, chacunes retirées de la banquette et contenant au rez-de-chaussée veranda, vestibule de réception, salons doubles, salle à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, grande chambre dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois; gaz, lumières électriques, sonnettes électriques plomberie moderne. Les deux maisons en parfait état. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée seront vendues séparément d'après le plan à la Bourse.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Prytanée, Colisée et Ste Marie désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bourgeois, voyer, le 2 mars 1832. Lot C formant l'encoignure des rues St André et Prytanée et mesurant 32 pieds de face à la rue St André, 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, et le lot D mesurant 32 pieds de face à la rue St André sur 115 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant subdivisée de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

5° Un certain lot ou portion de terre, situé, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Joséphine, Camp et Magasins, et mesurant 39 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue St André sur 19 pieds, 3 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Camp, et 31 pieds 3 pouces sur la ligne de fond la plus près de la rue Magasins et 39 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, toutes mesures américaines, ladite portion de terre est composée de l'ancien lot 15, et 13 pieds, 3 pouces et 4 lignes du lot 14 contigu au dit lot 15, d'après un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 16 décembre 1854, et déposé en l'étude de D. I. Ricards, ancien notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1120 et 1122 rue St André, consistant en une résidence double en briques à deux étages, contenant de chaque côté salons doubles, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine, chambres à domestiques, office, galeries sur le devant et sur le côté, 6 chambres à coucher, chambres à bain. La maison est élégament décorée partout. Grandes citernes, hangars, etc., dans la cour, le gaz et plomberie moderne dans toute la maison.

7° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, St André et Joséphine, désigné par le No 15 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Baird, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine 32 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue St André sur 125 pieds de profondeur et face à la rue Chestnut et formant l'encoignure immédiate, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1238 rue St André, comprenant un joli cottage simple en bois retiré de la banquette et contenant 5 chambres, office, cuisine, chambre à bain, etc. Gaz et plomberie moderne dans toute la maison.

8° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Nouveau Camp, Ste Marie et Chestnut, étant à peu près la moitié dudit ilet et composé de 6 lots de terre décrits comme suit:

1° Lots Nos 1, 3, 4 et 5 sur un plan par A. Castaing, architecte, daté le 1er décembre 1849, et déposé en l'étude de H. S. Cenas, ancien notaire en cette ville. Lot No 1 mesurant 60 pieds de face sur la rue St André, 57 pieds de largeur dans le fond, par 127 pieds 11 pouces de profondeur sur ligne de côté vers la rue Nouveau Camp, et 125 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2. Lot No 3 mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue St André, 31 pieds 10 pouces 7 lignes de largeur dans le fond par 124 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4. Lot No 4 mesurant 60 pieds de face à la rue St André, 57 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 122 pieds 3 pouces sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 mesurant 60 pieds de face à la rue St André, 57 pieds de largeur dans le fond, 122 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 121 pieds 6 pouces de profondeur et face sur la rue Chestnut, toutes mesures françaises.

2° Lot No 2, sur ledit sus-mentionné plan par A. Castaing, le 1er décembre 1849, et aussi sur un plan de même date par C. A. Hedin, déposé en l'étude de H. S. Cenas, ancien notaire, lequel lot mesurant en mesure française 60 pieds de face plus ou moins sur la rue St André, 57 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, 125 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 124 pieds 3 pouces plus ou moins, de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Lot B 10 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 14 mai 1861, annexé à et faisant partie d'un acte de J. Bendernagel, ancien notaire, daté le 7 juillet 1884 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds, 10 pouces, 2 lignes de face à la rue St André, 159 pieds 9 pouces de face à la rue Nouveau Camp; 138 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1 ci-dessus décrit et ayant une largeur de 10 pieds, 8 pouces et 4 lignes dans le fond et ensemble lesdits lots forment toute la façade du dit ilet sur la rue St André avec profondeurs et façades sur les rues Chestnut et Nouveau Camp ci-dessus mentionnées, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1235 et 1237 rue St André comprenant la résidence double en briques à deux étages et mansarde, bien construite, retirée de la banquette et contenant de chaque coté galeries sur le devant, vestibules, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, cave, office, cinq grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., dépendances contenant chambre à buanderie, deux chambres à domestiques, etc. Dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état et est bien décorée et a le gaz et plomberie moderne partout.

9° Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, désignés par les Nos 14 et 15, sur un plan par Jos. Pilié, daté le 26 janvier 1828 annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire, le 26 décembre 1828, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun 22 pieds de face sur la rue Natchez, 22 pieds 5 pouces dans le fond. Lot 15 ayant une profondeur de 61 pieds 9 pouces sur le côté vers la rue Magasins, contigu au lot 23 et 60 pieds 7 pouces de profondeur sur le côté contigu au lot No 14. Lot No 14 a une profondeur sur le côte contigu au lot No 15 de 60 pieds 7 pouces et 59 pieds 5 pouces sur la ligne de côté du lot No 11, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 430 et 436 rue Natches et comprenant un grand entrepôt en briques à un étage; gaz et eau sur les lieux.

10° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, ayant 22 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magasins par 106 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Natches, duquel il forme l'encoignure et de 2 pieds 104 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Poydras et 20 pieds 7 pouces de largeur dans le fond, toute mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 400 rue Magasins comprenant le splendide magasin en briques à quatre étages avec petit entrepôt dans le fond, le rez de chaussée est pavé en schillinger, gaz et eau.

11° Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, Natchez et l'allée Bank désignés comme lots 13 et 22 sur un plan particulier déposé en l'étude de Philip Lacoste, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après cela, en mesure anglaise, à savoir: le lot 13 a 21 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur 70 pieds de profondeur et le lot 28 a 21 pieds 7 pouces de face à l'allée Bank sur 44 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Natches et 44 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne vers la rue Gravier, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 320 rue Camp, consistant en une bâtisse en briques à quatre étages, ayant gaz et eau partout et maintenant occupée par la "Times Democrat". La bâtisse fait face à la rue Camp et à l'allée Bank, traversant l'ilet.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers là-dessus et sur lesquelles des renseignements complets seront donnés au moment de la vente.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit avec lien du vendeur et hypothèque spécial devant être représenté par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les timbres du revenu intérieur des E. U. et les taxes de 1902 devant être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey et Benedict, avocats.
25 jan—25 26—fév 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Payant.

L'entrepôt à un étage en briques et en bois, 834 et 836 rue Magasins,

Entre les rues Julie et St-Joseph.

Contigu à "l'Armour Cold Storage Plant."

La bien construite résidence simple à deux étages, 2829 rue Magasins,

Entre les rues Washington et Sixième.

La désirable résidence double en bois à deux étages, 2833 et 2839 rue Magasins,

Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Rosina Cotton.

No 66,326 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 4 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 2 janvier 1902, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété, à savoir:

1° L'entrepôt en briques et en bois à un étage, bien situé 834 et 836 rue Magasins, contigu à la magnifique fabrique de "The Armour Company", et plus complètement décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Foucher (maintenant Constance) St-Joseph et Julie; ledit lot mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1902, au contracteur bien connu M. Feitel. Pour usage comme fabrique ou entrepôt l'on ne peut trouver de meilleur localité.

2° La bien construite résidence simple en bois à deux étages, 2829 un Magasins, entre les rues Washington et Sixième, retirée de la banquette, avec une jolie barrière en fer sur la façade, et contenant au rez de chaussée vestibule, salons à arche, salle à manger, salle à déjeuner, librairie office, cuisine et escalier dans le fond, galeries sur la façade et dans le fond; au premier étage 6 grandes chambres à coucher, chambre à bain galeries sur la façade, dans le fond et sur le côté, hangar pour écurie, citerne, etc., dans la cour, et plus complètement décrits comme deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Washington et Sixième désignés par les Nos 12 et 13, se touchant et mesurant chacun 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magasins sur 160 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Résidence désirable dans un joli voisinage.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Magasins et Camp, désigné par le No 9 ou le lot le plus près de la rue Washington sur un plan fait par C. A. Hedin, le 11 janvier 1851, déposé en l'étude de L. R. Kennedy, ancien notaire. Le dit lot mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Magasins sur 126 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles; aussi une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et privilèges et dépendances à cela appartenant, située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, immédiatement contigue dans le fond, désignée sur un devis annexé à un acte passé pardevant Jno F. Coff-y, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1876, par la lettre A 1 et étant la partie du fond du lot original numéro 9 sur un plan par C. E. Hedin, le 11 janvier 1851—ladite portion de terre mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur dans le fond dudit lot No 9 sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de 33 pieds 11 pouces.

4° Un lot de terre (et une portion de terre) avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Magasins et Camp, et désignés comme lot No 10 sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, ledit lot mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Magasins sur une profondeur de 126 pieds 1 pouce entre lignes parallèles; aussi un morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent situé immédiatement dans le fond dudit lot 10 dans ledit ilet (No 67) et mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur sur une profondeur de 33 pieds 11 pouces entre lignes parallèles, faisant ainsi la profondeur de la propriété en ceci décrite. 160 pieds et ledit morceau ou portion de terre originallement formant la partie du fond dudit lot No 10.

Les propriétés ci-dessus troisièmement et quatrièmement décrites seront vendues comme une seule, et les améliorations comprenant la désirable résidence double en bois à deux étages Nos 2833 et 2839 rue Magasins, entre les rues Sixième et Washington, retirée de la banquette, une jolie barrière en fer sur le devant et contenant de chaque côté, galeries sur la façade, le côté, et dans le fond, 8 chambres, vestibules avec escalier, office, escalier dans le fond; dans la cour hangar avec chambre et buanderie et chambre à bain, 2 grandes citernes etc.

Près de toutes les commodités et dans un voisinage où les propriétés sont facilement louées à une bonne classe de locataires. Un placement de mérite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, représenté par billet ou billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, lesdits billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et confession de jugement, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité contenues dans les actes de vente et d'hypothèque, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant James Simeon, Esq., notaire.

4 jan—4 5 12 19 26—fév 2 jusq date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme A. M. Soinet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,794—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Mme Mary Martha Grote, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Dart & Kernan, avocats.
29 janv—29—fév 2 7

Succession de Charles Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,618—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles Benson, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Chas F. Claiborne, avocat.
29 jan—29—fév 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX COTTAGES DOUBLE.

812, 814, 818 et 820 AVENUE BROOKLYN.

Entre Homer et l'avenue Slidell, Cinquième District (Alger).

Successions de Peter Hackenberg et John Becker.

No 66.286 et 66,371 — Consolidées— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet MARDI, le 18 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 janvier 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans les affaires ci-dessus intitulées, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, situé, se trouvant et étant en partie dans le bourg McDonogh et en partie dans le bourg Duverje, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'ilet No 39, maintenant 151, borné par l'avenue Brooklyn, (autrefois rue Madison) Homer, l'avenue Slidell, (autrefois rue Jackson) et Tôche, (autrefois rue Monroe) d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1846 et déposé en l'étude de L. T. Caire, alors notaire en cette ville, d'après le plan 195 du livre de plans No 3 bis, lequel dit lot de terre est maintenant désigné comme partie du lot No 2 sur les rôles d'assessement de la ville, pour cette paroisse, et est de forme irrégulière et mesurant en mesure américaine 99 pieds 4 pouces, plus ou moins, de face à l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison), commençant à une distance de 60 pieds 4 pouces plus ou moins mesure américaine de l'encoignure des avenues Brooklyn et Slidell (autrefois rues Madison et Jackson) duquel point il court sur une ligne perpendiculaire à l'avenue Brooklyn et parallèle à l'avenue Slidell, de 80 pieds 3 pouces, mesure française, de là court une ligne perpendiculaire à l'avenue Slidell et parallèle à l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison), 38 pieds, 1 pouce, 8 lignes, mesure américaine, jusqu'à qu'il frappe la ligne de démarcation du Bourg Duverje, sur laquelle il court 69 pieds 6 pouces, plus ou moins, mesure américaine et alors court une ligne perpendiculaire à l'avenue Brooklyn et séparant ladite portion de terre de la propriété de Mme Kleinkemper, où se représentant ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désignées par les numéros municipaux 812, 814, 818 et 820 avenue Brooklyn, étant la même propriété acquise par Peter Hackenberg, décédé, le 1er juillet 1857, de Charles Pilman, par acte pardevant H. P. Caire, notaire, C. O. B. 75, folio 163. Ladite vente faite sujette au droit d'usufruit réclamé par J. J. Harnett et femme, sous un acte intitulé, "donation d'usufruit" de John Becker, pardevant B. Kouen, notaire, le 26 juillet 1894, C. O. B. 125, folio 581; et sur une partie de la propriété 42 sur 64 pieds 6 pouces, la validité duquel droit d'usufruit est disputée.

Termes—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en 12 mois, la part ou crédit du prix d'achat devant être représentée par un billet portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et par serment de police d'assurance pour le montant du sur le billet, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et l'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire.

Cunningham & Cunningham avocats.
18 jan—18 19 26 - fév 2 9 16 - date.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WILLIAM B. FAHEY

No 66,500—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

COTTAGE DOUBLE

SUR QUATRE LOTS DE TERRE Nos 2727 ET 2729 RUE ONZAGA.

PAR DENIS & DANZIGER, encanteurs—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 février 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1901, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dupré, White et Abadie, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Onzaga.

Conditions—Comptant. Acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, Esq notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant déposer dix pour cent comptant au moment de l'adjudication, et d'assumer le paiement des taxes de 1901 au dessus et en plus du montant de son enchère.

Dinkelspiel & Hart, avocats
18 jan—18 19 26—fév 2 9 16 à date

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de Terre de Valeur dans le Troisième District.

Près de l'église St-Maurice, des nouveaux dépôts et distributeurs d'huile, des lignes de char; et de tous les avantages.

Succession de Martial Cabinis.

No 65 174 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 4 février 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 15 janvier 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un ilet de terre dans le Troisième District, avec les améliorations, borné par les rues Urquhart, Tricou, Girod et Hancock, comprenant vingt quatre lots de terre, numérotés de un à vingt quatre; ledit ilet